Organisation mondiale de la Santé

SOIXANTE-DIXIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ **A70/6**
Point 11.1 de l'ordre du jour provisoire **8 mai 2017**

Informations générales sur la situation financière : budget programme 2016-2017

Rapport du Secrétariat

1. En mai 2015, la Soixante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé a adopté la résolution WHA68.1, dans laquelle a été approuvé un budget programme d'un montant total de US $4385 millions pour l'exercice 2016-2017, comprenant deux volets : d'une part, les programmes de base (US $3194 millions) et d'autre part, le montant affecté à l'éradication de la poliomyélite, aux interventions en cas d'épidémie ou de crise, à la recherche sur les maladies tropicales et à la recherche en reproduction humaine (US $1191 millions).

2. Ultérieurement, en mai 2016, la Soixante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé a adopté la décision WHA69(9), dans laquelle elle approuvait une augmentation de US $160 millions du budget programme 2016-2017, pour financer le nouveau Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire. Cette augmentation concerne le volet relatif aux programmes de base du budget programme, portant le montant total de celui-ci à US $3354 millions ; en conséquence, le budget programme révisé de l'OMS pour l'exercice 2016-2017 s'élève au total à US $4545 millions.

3. Le volet budgétaire consacré aux programmes de base doit être financé pour US $929 millions par les contributions fixées et pour US $2425 millions par les contributions volontaires, ce qui représente une augmentation de 13,4 % par rapport au budget programme 2014-2015. Les montants requis pour l'éradication de la poliomyélite, les interventions en cas d'épidémie ou de crise, la recherche sur les maladies tropicales et la recherche en reproduction humaine seront financés uniquement par des contributions volontaires.

4. Le présent rapport donne des informations générales sur le financement du budget programme 2016-2017, les progrès accomplis au cours de l'exercice pour améliorer le financement de l'OMS, ainsi que les mesures planifiées pour résoudre les difficultés qui subsistent.

SITUATION FINANCIÈRE GÉNÉRALE EN 2016-2017

5. À la fin de mars 2017, le volet budgétaire consacré aux programmes de base était financé à 86 % (ou à 93 % en incluant les prévisions de financement), le déficit de financement s'établissant à US $456 millions (US $225 millions, prévisions incluses). Trois facteurs expliquent ce déficit : une augmentation globale de US $396,6 millions du volet relatif aux programmes de base, due en partie au nouveau Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire ; une diminution du niveau global de flexibilité du financement ; et un niveau moindre des contributions volontaires à usage déterminé.

6. Le Directeur général a d'ores et déjà adopté plusieurs mesures pour garantir que le nouveau budget programme, plus élevé, soit entièrement financé, notamment en convoquant une réunion spéciale sur le dialogue sur le financement le 31 octobre 2016. La réunion avait pour objectifs d'examiner le financement de l'ensemble du budget programme pour 2016-2017, et plus particulièrement les secteurs de programme qui restent déficitaires ; de faire le point sur le Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire, notamment sur les résultats obtenus et la situation financière ; et d'entamer des discussions sur la proposition d'augmentation des contributions fixées dans le projet de budget programme 2018-2019, avant les réunions des organes directeurs qui se tiendraient en 2017.

7. Le Secrétariat de l'OMS a également accru ses efforts en matière de levée de fonds, en recherchant un complément de financement auprès des États Membres et des autres contributeurs, et il a pris des mesures d'économie, notamment en réduisant les dépenses au titre des voyages et en diminuant les coûts salariaux, le recrutement étant limité. Plusieurs engagements pris à la suite du dialogue sur le financement ont contribué à réduire le déficit ; ils sont toutefois insuffisants jusqu'à présent pour parvenir à un financement total du budget programme 2016-2017.

AMÉLIORATION DU FINANCEMENT DE L'OMS DEPUIS LA RÉFORME : PROGRÈS ACCOMPLIS GLOBALEMENT

8. Comme il est indiqué dans les rapports antérieurs, le degré de prévisibilité de financement du budget programme avant son exécution s'est amélioré progressivement depuis l'introduction de la réforme du financement. Cela se vérifie également pour l'exercice actuel puisque la prévisibilité s'établissait à 83 % au 1er janvier 2016, soit un niveau supérieur à celui des exercices précédents. Toutefois, un déficit de financement important subsiste à mi-chemin de l'exercice, avec des répercussions négatives sur les taux d'exécution. Même si l'alignement du financement pour les catégories d'activités et les secteurs de programme s'est amélioré depuis l'introduction de la réforme, cela est essentiellement dû à la stratégie adoptée pour l'attribution des ressources flexibles ; plusieurs catégories d'activités et secteurs de programme restent insuffisamment financés. En outre, le niveau des recettes reçues sous forme de contributions volontaires de base a notablement diminué au cours des dernières années, passant de US $116 millions en 2014 à US $103 millions en 2015, puis à peine plus de US $81 millions en 2016, limitant d'autant les ressources flexibles qui permettent au Directeur général d'aligner financement et priorités.

9. Le Secrétariat a fait des progrès notables dans l'amélioration de la transparence de l'Organisation, non seulement par l'intermédiaire du portail Web du budget programme de l'OMS,[1] qui continue à être régulièrement mis à jour, mais aussi en rejoignant l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide. En outre, la base des contributeurs de l'OMS s'est élargie depuis la réforme financière, avec plus de 40 nouveaux contributeurs fournissant au moins US $ 500 000 depuis 2012-2013. Toutefois, seuls cinq d'entre eux ont maintenu leur contribution au cours de chaque exercice depuis 2012, et 20 % seulement de leur financement est allé aux programmes de base.

[1] Voir http://extranet.who.int/programmebudget/ (consulté le 25 avril 2017).

RÉSOUDRE LES DIFFICULTÉS RESTANTES AU COURS DE L'EXERCICE 2016-2017 ET AU-DELÀ

Résultats des discussions du Conseil exécutif

10. Le financement de l'OMS a été le sujet de discussions constructives au cours des réunions du Comité du programme, du budget et de l'administration et du Conseil exécutif en janvier 2017. Les États Membres ont partagé leurs préoccupations sur la situation actuelle et reconnu que la responsabilité de garantir le plein financement et l'entière exécution du budget programme leur incombait, conjointement au Secrétariat. Le déséquilibre important et persistant entre les contributions fixées et les contributions volontaires, et la diminution des contributions volontaires de base ont été reconnus comme des problèmes majeurs. Un large consensus est apparu sur la nécessité de continuer à rechercher des mesures d'économie, à mettre l'accent sur l'efficacité économique et la fixation de priorités de la part des États Membres comme du Secrétariat, et à améliorer le rapport coût/efficacité des programmes de l'OMS.

11. Pour ce qui est de la mobilisation des ressources, les États Membres ont formulé plusieurs suggestions constructives, dont la mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation des ressources utilisant des approches créatives faisant appel aux bureaux régionaux et aux bureaux dans les pays, la levée de nouveaux fonds par la collaboration avec les acteurs non étatiques conformément au Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques, l'emploi d'approches de financement novatrices et l'amélioration de la coordination de la budgétisation au sein du système des Nations Unies.

Combler le déficit de financement actuel

12. Afin de parvenir à un budget programme 2016–2017 pleinement financé, les efforts doivent venir à la fois du Secrétariat et des contributeurs.

13. Le Secrétariat a fourni des efforts non négligeables pour trouver les moyens les plus efficaces d'accomplir son action et il continuera dans cette voie. Les mesures prises à ce jour, parmi lesquelles l'externalisation de certains services et la délocalisation de certaines fonctions administratives vers des lieux à moindre coût, ont été utiles et pourraient être renforcées sous la forme d'une approche d'ensemble comprenant des mesures dans les programmes techniques. À cette fin, le Secrétariat élabore actuellement un plan d'optimisation du rapport coût/efficacité, qui fournira un cadre conceptuel pour veiller à atteindre cet objectif à l'OMS.

14. Dans un contexte de ressources financières limitées, il est aussi essentiel de déterminer efficacement les priorités dans l'action de l'OMS. À cet égard, des progrès ont été constatés principalement dans les bureaux de pays de l'OMS ; dans 75 % des bureaux de pays, 80 % des ressources sont concentrées sur 10 secteurs de programme au maximum. Toutefois, si les déficits de financement actuels persistent, l'Organisation devra réduire ses activités dans certains domaines ou y mettre fin.

Coordination de la mobilisation des ressources à l'échelle de l'OMS

15. Les efforts visant à mobiliser des ressources supplémentaires se poursuivent. Le Secrétariat a commandé une étude sur les consultations bilatérales entre l'OMS et les contributeurs à la suite du dialogue sur le financement de 2015,[1] et les travaux se poursuivent pour que l'approche et le modèle adoptés par l'OMS pour la mobilisation des ressources soient les meilleurs possibles. Certes, ces mesures ne permettront peut-être pas de remédier aux lacunes de l'exercice actuel, mais elles poseront des bases plus solides pour le financement futur de l'Organisation.

MESURES À PRENDRE PAR L'ASSEMBLÉE DE LA SANTÉ

16. L'Assemblée de la Santé est invitée à prendre note du rapport.

= = =

[1] http://www.who.int/about/finances-accountability/evaluation/who-bilat-cons-review-seek.pdf?ua=1 (consulté le 2 mai 2017).